



### **L'information émane de l'ambassadeur du Cameroun en France, Alfred Nguini.**

Dans une note signée de l'ambassadeur du Cameroun en France, Alfred Nguini et publiée dans les colonnes du quotidien Cameroon Tribune en kiosque ce lundi 24 février 2020, on apprend que trois activistes camerounais, membres de la Brigade Anti-Sardinards (BAS) seront jugés devant un tribunal parisien, suite aux actes de vandalisme perpétrés à l'ambassade du Cameroun en France le 26 janvier 2019.

*«Après la plainte contre X déposée par S.EM. Alfred Nguini, ambassadeur du Cameroun en France, pour association de malfaiteurs, vandalisme, dégradations volontaires, vol aggravé, menaces et autres, étant entendu que ces infractions ont été commises en réunion et en bandes organisées, les enquêtes se sont accélérées et trois prévenus considérés comme les meneurs de ces bandes, membres de la BAS, les nommés Waffo Wanto dit "général Wanto", Thiam Abdoulaye dit "Calibro Calibri" (à l'origine de la conversation à polémique avec Emmanuel Macron), Azonsop Tchetchago Nelson, dit "maître corbeau", sont renvoyés devant le Tribunal Correctionnel de Paris le 28 février 2020 pour y être jugés», informe le répondant de Yaoundé dans l'hexagone.*

Le diplomate camerounais, souligne avec étonnement, la décision du leader du MRC de se porter partie civile à ce procès. «Contre toute attente, monsieur Maurice Kamto et le MRC

s'invitent au procès en se constituant partie civile», renseigne S.E.M Nguini.

**Cameroun-Info.Net**

---